



/ RETURN BIDS TO : - RETOURNER LES SOUMISSION À:

Canada Revenue Agency Agence du revenu du Canada See herein / Voir dans ce document

Proposal to: Canada Revenue Agency We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein and/or attached hereto, the goods and/or services listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

Proposition à : l'Agence du revenu du Canada Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, en conformité avec les conditions énoncées dans la présente incluses par référence dans la présente et/ou incluses par référence aux annexes jointes à la présente et ci-jointes, les biens et/ou services énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Bidder's Legal Name and Address - (ensure the Bidder's complete legal name is properly set out) Raison sociale et adresse du Soumissionnaire - (s'assurer que le nom légal au complet du soumissionnaire est correctement indiqué)

Blank lines for bidder information

Bidder is required to identify below the name and title of the individual authorized to sign on behalf of the Bidder - Soumissionnaire doit identifier ci-bas le nom et le titre de la personne autorisée à signer au nom du soumissionnaire

Name /Nom

Title/Titre

Signature

Date (yyyy-mm-dd)/(aaaa-mm-jj)

Telephone No. - No de téléphone

Fax No. - No de télécopieur

E-mail address - Adresse de courriel

AMENDMENT TO REQUEST FOR PROPOSAL / MODIFICATION DE DEMANDE DE PROPOSITION

Table with fields: Title - Sujet, Solicitation No. - No de l'invitation, Amendment No. - N° modif., Solicitation closes - L'invitation prend fin, Contracting Authority - Autorité contractante, Telephone No. - No de téléphone, Fax No. - No de télécopieur, Destination - Destination, and a security requirement notice.



## MODIFICATION n° 006 À LA DEMANDE DE PROPOSITIONS

La modification à cette demande de soumissions est émise aux fins suivantes :

1. Répondre aux questions suivantes soumises durant la période de soumissions, conformément à la DDP; et
2. Modifier la DDP.

---

### 1. QUESTIONS ET RÉPONSES

**Q1** : Les accords commerciaux s'appliquent-ils à cette demande de propositions?

**R1** : Oui, comme il est indiqué dans l'avis d'appel d'offres sur le site Achats et ventes, les accords commerciaux s'appliquent à la demande de propositions.

**Q2** : En général, lorsqu'un ministère ou un organisme du gouvernement publie une demande de propositions réellement concurrentielle, il comprend des exigences obligatoires et des exigences cotées qui reconnaissent qu'il y a des différences dans les caractéristiques des produits concurrents sur le marché. Le soumissionnaire retenu est sélectionné en fonction du meilleur rapport qualité-prix, lorsqu'on tient compte du prix et du mérite technique. Pourquoi l'Agence se sert-elle uniquement des exigences obligatoires pour évaluer les soumissionnaires dans la présente demande de propositions?

**R2** : Tous les critères relatifs à cette exigence ont été considérés comme étant obligatoires.

**Q3** : L'Agence peut-elle confirmer que ses exigences opérationnelles et techniques exigent que chaque exigence dans la demande de propositions soit obligatoire et, par conséquent, aucune solution de rechange ou renonciation n'est acceptable?

**R3** : Oui, comme il est indiqué à l'étape 1 – Évaluation en fonction des critères obligatoires de la demande de propositions, les soumissions qui ne respectent pas toutes les exigences obligatoires seront déclarées non recevables. Seules les propositions qui respectent toutes les exigences obligatoires seront ensuite évaluées conformément à l'étape 2.

### 2. MODIFICATIONS À LA DDP

1. À la première page (page 1) de la DDP, à la clôture de la demande de propositions;

**SUPPRIMER** :  
2020-05-04

**INSÉRER** :  
2020-05-29

**TOUS LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS DEMEURENT INCHANGÉS**